



Conseil intercommunal

Le 13 mai 2018

Rapport sur le postulat pour demander la mise sur pied d'une démarche participative régionale concernant le pôle nature de la Givrine

La Commission qui s'est penchée sur le postulat cité en titre s'est réunie le 7 mai 2018 au Conseil régional. Elle était formée de MM. Scott Adams (Givrins), Claude Farine (Nyon, président et rapporteur), Michel Girardet (Gland), Damien Richard (Longirod) et Philippe Thévenot (Begnins).

En introduction, Claude Farine a rappelé ce qui a motivé le dépôt de ce postulat : d'une part, il s'agit d'offrir la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur un projet régional qui les touche de près et d'autre part de mieux ancrer la région dans l'esprit de ses habitants. Pour l'instant, Régionyon joue sur une mécanique de délégation qui ne touche qu'indirectement les citoyens à la base. Ouvrir la réflexion sur un ou deux projets de dimension régionale pourrait être l'occasion de les impliquer.

Pour y parvenir, le DISREN peut être un excellent outil. Mis sur pied depuis une année, il a déjà permis d'instaurer une solidarité financière, même si, pour l'instant le caractère régional des projets soutenus n'est pas toujours évident. Parmi les 8 projets financés par la région en 2017, seuls deux peuvent être qualifiés de projets à dimension régionale: la future Maison des vins et l'agrandissement du Musée du Léman. Or, le projet de pôle nature de la Givrine peut être un projet digne d'enthousiasmer les habitants de la région.

Ce constat posé, la Commission a constaté que le Conseil intercommunal ne sait pas quelle est la vision du Comité directeur concernant le développement de la Givrine (tant sur le plan du sport que des activités estivales), quel est l'état d'avancement du projet, s'il a déjà consulté les associations concernées sur le projet qui est sur la table. Aux yeux de la Commission, la flore et la faune, la nature en général dans le Jura sont des thématiques passionnantes qu'il y aurait lieu d'étudier et de faire connaître.

Dans le concept qui sera développé, la Commission suppose que l'interlocuteur principal sera l'association du Parc régional du Jura vaudois. Mais il y a lieu aussi d'intégrer la société civile, autant les défenseurs de la nature (Pro Natura par exemple) que associations de tous ordres, les randonneurs ou les amateurs de VTT, enfin la population.

La Commission s'est demandé comment susciter l'intérêt des citoyens de la région au sujet du projet Givrine. Il ne fait pas de doute à ses yeux qu'un important travail de communication doit être développé. Différentes phases dans la construction du projet pourront être distinguées : consultation – synthèse – propositions de réalisation ou de recommandation. A chaque stade, la population intéressée devra pouvoir s'exprimer.

A propos de la première phase, la commission a évoqué toute une série de pistes possibles :

- large information sur le projet avec possibilité à chacun de participer : sur un panneau installé à la Givrine même (avec renvoi à un site Internet dédié), dans le Nyon-Saint-Cergue, dans le journal La Côte, par le biais des associations répertoriées, par le truchement du Conseil des jeunes, des écoles qui le souhaitent ;
- lancement d'ateliers thématiques dans les sous-régions (par exemple) ;
- demande à chaque législatif de commune, au Conseil intercommunal et aux exécutifs qui le souhaitent de s'exprimer sur leurs attentes et leurs propositions concernant le site ;
- mise sur pied d'une expo itinérante dans la région à partir de la Givrine ;
- création d'un QR Code qui renverra, sur Facebook, à un jeu qui offrira la possibilité à chaque joueur d'imaginer le site de la Givrine, le Centre nordique et la maison de la nature (à la manière du jeu Simcity) ;
- ouverture d'une page Facebook « T'es du district de Nyon si... ».

La Commission a également évoqué la place des Genevois qui fréquentent beaucoup le site de la Givrine. Elle estime qu'il y a lieu de les associer à cette démarche (qu'ils pourront découvrir par le biais notamment du panneau installé au col de la Givrine.)

La Commission se rend bien compte qu'une telle démarche impliquera un travail communautaire important et sûrement un investissement financier. Mais elle trouve qu'elle mérite d'être tentée.

La commission est également d'avis que ce projet régional peut être l'occasion de mieux faire connaître le Conseil Régional en y faisant participer la population sur un sujet porteur et accessible à tous. Cela va ainsi dans le sens d'une meilleure communication telle que souhaitée tant par le Codir que le Conseil Intercommunal.

C'est pour cette raison que la commission demande, de manière unanime, au Conseil intercommunal, de renvoyer le postulat au Comité de direction pour étude et rapport.

Les membres de la Commission :

- Scott Adams
- Michel Girardet
- Damien Richard
- Philippe Thévenot
- Claude Farine (rapporteur)